



Déclaration préalable pour le CSA du 22 mai 2023

Le CSA qui nous réunit aujourd’hui doit aborder la question des autorisations exceptionnelles de recrutement, liées - d’après l’unique document qui nous a été transmis - à la sous exécution du schéma d’emploi du budget 2022. Nous redoutons de comprendre : le budget de l’EN pour l’année 2022 n’a-t-il pas été entièrement dépensé ? Avons nous économisé tellement d’argent qu’il serait scandaleux de le rendre à Bercy, aux yeux de toute la société, comme ce fut le cas à plusieurs reprises sous l’ère Blanquer ?

Ce ne sont pourtant pas les besoins qui manquent, les organisations syndicales dans tous les départements et académies en témoignent à chaque instance : pénurie généralisée de remplaçant-es, dans le premier comme dans le second degré ; pénurie d’AESH ; vies scolaires en sous-effectifs ; médecine scolaire et médecine de prévention quasi inexistantes ; services administratifs sous pression ; les classes les plus surchargées d’Europe, à tous les niveaux...

SUD éducation s’interroge : le ministère est-il correctement informé des besoins réels du terrain, ou bien pratique-t-il une fois de plus la conception toute macroniste du dialogue social : “je vous reçois, je vous laisse parler, mais je m’en fiche” ?

Nous souhaitons donc avoir des précisions sur cette sous-exécution du schéma d’emploi, et sur la connaissance qu’a le ministère de la situation sur le terrain.

Il semble qu’un autre ministre s’intéresse à la situation dans l’Education Nationale, particulièrement à la situation des élèves pratiquant une certaine religion. Nous parlons de Gérald Darmanin, ministre de l’Intérieur et des cultes, dont les services des renseignements territoriaux ont lancé une grande enquête sur l’absentéisme le vendredi 21 avril, jour de l’Aïd. Dans l’Education Nationale, c’est un non sujet : un calendrier des fêtes religieuses permettant des absences est produit annuellement, les familles sont rodées, les équipes éducatives aussi. Pourtant, dans l’académie de Toulouse, les services de police ont pris la liberté de contacter directement les chef-fes d’établissement, et les personnels chargés de direction de REP+, sans en informer les services académiques. Dans l’Hérault, ce sont carrément vos services académiques qui ont transmis la requête dans tout le département, puis annulé celle-ci le lendemain, sans aucune explication.

Le cadre réglementaire relatif à la laïcité permet aux personnels de l’EN comme aux familles d’obtenir des dérogations liées aux fêtes religieuses. **La tentative de M. Darmanin de lier islam et question sécuritaire est un véritable scandale, et une atteinte à la laïcité, que nous ne pouvons pas laisser passer.** Ce sont des CPE, des chef-fes d’établissement, des directrices et directeurs d’école qui ont alerté les syndicats et la presse : il importe que les services académiques et les hauts fonctionnaires soient mieux formés à cette question et au respect des droits des élèves et des personnels. Il importe aussi que l’institution EN sache détecter les ingérences d’un autre ministère, et se dresser contre les demandes illégales. SUD éducation a d’ailleurs écrit un courrier ce jour à M. NDiaye pour qu’il s’explique et condamne cette enquête.

Sur la question du SNU, voilà une lubie présidentielle qui bloque une part conséquente du budget de l'EN, à hauteur d'un milliard, et pour laquelle nous n'avons ni projet, ni calendrier, ni évaluation. Il est question d'obligation puis de volontariat. Il est question d'organiser cela sur le temps libre des élèves, puis sur le temps scolaire. Tout le monde semble oublier, dans les hautes sphères, que dans le système éducatif, il y a des programmes scolaires à appliquer, que le temps n'est pas extensible, que les professeur-es ne sont pas là pour soulager les délires patriotiques et identitaires de quelques un-es, que la militarisation de la jeunesse a déjà été testée dans le passé : dans les années trente particulièrement... Apprendre à des jeunes de 15 ans à manipuler des fusils d'assaut, à obéir aveuglément, à se méfier de tout et de tout le monde : ce n'est pas notre rôle. Pour rappel, l'école doit former des citoyen-nes autonomes, et doué-es de libre arbitre. **Perdre deux semaines de cours en seconde pour faire une colo militaire, ce sera sans nous !**

Mais il est vrai que deux semaines de SNU en seconde, ça ne paraît pas bien lourd pour ce gouvernement, comparé à ce qu'a fait Blanquer avec l'année de terminale...

Il prétendait regagner le mois de juin : avec sa réforme du bac et du lycée, tout le monde constate que nous avons désormais perdu juin, et mai, et avril pour les élèves de terminale. Et si on parle de la réforme de la voie professionnelle, ce qui sera perdu ne se compte plus en semaines ni en mois, mais en années ! Les élèves des classes populaires étaient déjà écartés des études supérieures avec la sélection Parcoursup ; désormais on leur fournira des études au rabais, avec moins d'heures de cours pour la culture générale et la citoyenneté, et plus d'heures de stage pour servir de main d'œuvre locale. L'Etat finance largement des stagiaires et des apprenti-es aux entreprises, pour leurs profits immédiats et au détriment de la citoyenneté et du collectif qui lie la société française !

Nous savions que la politique de Macron était vieille. Il le prouve avec chaque réforme qui s'abat sur notre service public. L'orientation précoce des élèves de 5ème vers la découverte des métiers, la réforme de l'apprentissage et de la voie professionnelle, cela se rapproche dangereusement du travail des enfants, aboli il y a plus de 100 ans, en 1882. Évidemment, les élèves de l'école Alsacienne, ou du lycée Stanislas seront moins concerné-es...

La France est le pays européen qui compte le plus d'accidents de travail, et de nombreux jeunes apprenti-es et stagiaires en subissent aussi dès leur entrée dans la vie active. En France, le travail occasionne du danger, plus qu'ailleurs. Et le gouvernement augmente ce risque et nous vole deux ans de vie en imposant envers et contre tous sa réforme des retraites. **Nous sommes résolument contre cette politique rance d'un autre siècle. L'urgence est à la mobilisation, à la justice sociale et écologique, à la préservation de la démocratie sociale, et à la lutte contre les idées d'extrême-droite. C'est pourquoi SUD éducation appelle chacune et chacun à se mobiliser et à faire grève les 25 mai et 6 juin pour les retraites, et le 31 mai pour les lycées pro.**